



DANS CE NUMÉRO :

- Informations / Projets
- CR conseils municipaux
- Agenda
- Infos diverses

Lettre d'information

www.tonquedec.fr

Ce bulletin est disponible à la mairie et chez tous les commerçants de la commune.

La bienvenue à nos nouveaux boulangers !

Elodie et Mathieu Papillon, les nouveaux boulangers, nous ont accordé un entretien un mois après leur installation.

Pourquoi Tonquédec ?

Originaires de Normandie, ils ont envisagé des offres d'installation sur toute la France. C'est finalement Tonquédec qui répondait le mieux à leurs critères : une petite commune de plus de 1000 habitants, disposant d'une école et d'un appartement proche de la boulangerie, en campagne, mais à proximité de la ville. Ils ont tout de suite apprécié le bel outil de travail de la boulangerie. Leurs enfants se plaisent à l'école, ce qui complète la satisfaction des jeunes parents.

Comment ont-ils vécu l'ouverture de la boulangerie ?

Si la première semaine s'est déroulée sous une pression importante, Elodie et Mathieu ont rapidement trouvé un rythme de travail moins stressant ; mais pour pouvoir offrir du pain chaud tout au long de la journée, il ne faut pas ménager ses efforts. Heureusement, la clientèle est fidèle au rendez-vous et bat des records d'affluence lors des animations, comme par exemple le vide-grenier du 29 septembre.

Une offre à la fois classique et innovante.

Passons en revue les variétés de pains et de pâtisseries proposées par les nouveaux boulangers :

- Les pains blancs faits avec de la farine de froment:

La baguette moulée et la bannette sont faites avec la même farine, la baguette est plus pétrie et est donc plus élastique, la bannette est moins travaillée, elle est plus moelleuse et se conserve plus longtemps. D'autres pains plus gros sont proposés : la boule, le pain de 2 livres et le pain de 3 livres qu'on trouve en Normandie.

- Les pains faits avec de la farine tradition : la 1900 et la 1900 avec graines, en baguette ou en gros pain.

- Les pains de campagne : le pain de campagne classique et le Briare ; celui-ci ne partait pas trop les premiers jours mais il a maintenant beaucoup de succès, il n'en reste souvent plus à midi.

- Les pains spéciaux : le pain de seigle, le pain d'épeautre, de pain de maïs, le pain Viking, le pain complet, l'athlétique avec des fruits secs et la bannette n°7 faite avec 5 farines différentes et 2 sortes de graines, c'est un pain pauvre en gluten, il est plus digeste.

- D'autres pains à venir : la baguette du pays, le pain aux graines avec une mie foncée et le cœur de lin : c'est un pain diététique, peu calorifique et pauvre en sucre qui se conserve longtemps.

Pour répondre à la demande en pains spéciaux, les boulangers ont changé de meunier. La farine est 100 % française, elle est produite en Bretagne et dans le pays de Loire.

- Les pâtisseries sont faites maison et la sélection proposée reprend les grands classiques de la pâtisserie artisanale française, mais Elodie et Mathieu n'écartent pas l'idée de faire évoluer cette offre lorsqu'ils se seront bien familiarisés avec les goûts et les envies de la clientèle tonquédoise.

Etat Civil de juillet à septembre 2019

Naissances

- Constance, Victoire DANIOU le 23 août

Mariage:

- Mme Vinciane DROUMAGUET et M Erwann NICOLAS le 27 juillet

Décès

- M Pierre SALAÛN le 18 juillet
 - Mme Odette TREMEL épouse LE BOURVA le 22 juillet
 - Mme Christine KERAMBRUN épouse LE PERF le 25 septembre



Antenne téléphonie

Le projet d'implantation de l'antenne de téléphonie mobile à proximité du bourg a été abandonné.

Inscription liste électorale

Les nouveaux habitants et les jeunes ayant eu 18 ans dans l'année peuvent venir s'inscrire sur les listes électorales aux heures d'ouverture de la mairie de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00. Pour cela, vous devez vous présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Cette formalité peut se faire toute l'année mais pour pouvoir voter aux prochaines élections, elle doit être accomplie avant le 31 décembre 2019. Sur le site internet www.service-public.fr, vous pouvez aussi faire cette démarche et/ou vérifier sur quelle liste électorale vous êtes inscrit.

Entretien et taille des arbres

Nous vous demandons d'entretenir la taille des arbres en bord de route afin de maintenir la qualité des routes et la qualité du réseau de fibre optique. Merci à tous !

Association Chat'grain

L'association Chat'Grain des Côtes d'Armor, vous propose à l'adoption des chats recueillis et soignés par leurs soins.

Tél 06.11.71.13.66

Aménagement du bourg

Les travaux d'aménagement du bourg battent leur plein. Alors que les rues principales et départementales sont, pour la plupart, opérationnelles, le cœur du bourg sera bientôt achevé.

L'encadrement pavé est réalisé, le revêtement goasq a été appliqué au centre de la place. Ce dernier prend la forme d'un enrobé noir classique pendant les premières semaines. Il sera ensuite travaillé en surface afin de faire ressortir le granulat plus clair des gravillons goasq, et ainsi proposer une belle harmonie avec la collégiale et les façades en pierre de la place. Ce système de traitement, formant des bandes sur le revêtement, persistera entre six mois et un an et demi avant de s'estomper définitivement avec le temps. Outre la place centrale, des traversées piétonnes prioritaires seront également traitées en matériaux plus clairs pour promouvoir la sécurité des piétons, tandis que les trottoirs seront poncés pour présenter aussi une couleur harmonieuse avec le patrimoine bâti.

L'éclairage de la place ayant déjà été amélioré au cours des travaux (changement et renforcement des lumières), un éclairage de mise en valeur de l'enclos paroissial sera également réalisé.

Si tout va bien les travaux s'achèveront avec les plantations courant décembre, alors la place pourra être livrée aux Tonquédoises et Tonquédois.

La municipalité invite la population à l'inauguration des travaux d'aménagement du bourg le samedi 21 décembre à 10h30.

Sécurité routière

Les collégiens et lycéens vont recevoir à leur domicile des gilets fluorés pour emprunter les transports scolaires.

Ces gilets de sécurité routière sont fournis par le Département.

Ils permettent aux usagers d'être plus visibles lors des temps d'attente à l'arrêt des cars ainsi sur le trajet entre leur domicile et l'arrêt de bus.

Enquête logement 2020

Le ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales réalise, au 4^{ème} trimestre 2019 et pendant l'année 2020, une enquête sur le logement en France métropolitaine.

L'enquête a pour objectif d'offrir une photographie complète et précise du parc de logements en France métropolitaine et de ses conditions d'occupation : indicateurs sur la qualité de l'habitat, part des dépenses de logement dans le budget des ménages, etc.

Dans notre commune, quelques propriétaires de logement seront sollicités. Un enquêteur de la société IPSOS prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Pour toute information complémentaire : <https://www.enquete-logement2020.fr>

Compte-rendu du conseil municipal

C.M. du 23/09/2019 :

Le conseil municipal :

Travaux – achat de matériel et mobilier :

Valide le devis amplificateur du signal d'alarme de l'école présenté par l'Entreprise NICE SOLUTIONS pour un montant de 200,40 € TTC.

Valide le devis présenté par l'Entreprise LAUNAY Ludovic pour les travaux d'entretien du bardage du local matériel rue du lavoir d'un montant de 1 863 € TTC. Cette entreprise a été retenue pour faire les travaux d'entretien des bardages des logements par BSB.

Valide le devis présenté par l'Entreprise XEFI pour le changement de l'ordinateur de la classe des PS-MS d'un montant de 669 € TTC.

Approuve le devis présenté par l'Entreprise Conforma pour le changement du sèche-linge à l'école d'un montant de 499,99 € TTC.

Approuve le devis du SDE pour le remplacement de tous les projecteurs de l'enclos de l'Eglise d'un montant de 14 100 € HT avec un reste à la charge de la commune de 60 % soit la somme de 8 460 € HT.

Approuve les travaux réalisés en régie par le service technique pour le logement n°2, 7 place de l'Eglise, d'un parquet d'un montant de 930 € pour le sol de la pièce de vie, et des meubles, évier et plaque de cuisson au niveau de la cuisine d'un montant de 1 134 €.

Divers :

Approuve le rapport de la CLET à l'évaluation définitive concernant :

- les services d'aides et d'accompagnement à domicile

- la gestion des accessoires affectés aux lignes de transport
- l'intérêt communautaire – convergence des pratiques

Donne son accord pour ester en justice auprès du tribunal administratif en urbanisme dans la requête n°1903574-1 de Mme ALLAIN concernant un article du PLU pour le retrait de 12 mètres de l'axe de la route ne permettant pas la construction sur certaines zones de sa parcelle A 639 située à Kergroham et désigne comme avocat le cabinet ALTER&A

Valide la proposition de 150 € pour l'aide financière à l'association « Chat'Grain » pour l'année 2019.

Valide la mise à disposition gratuite de la salle « Ty Coat » pour des réunions électorales à tous les candidats qui en feront la demande, sous réserve des disponibilités.

Personnel :

Approuve la modification du tableau des effectifs de la commune au 01/10/2019 : suppression du poste de 1^{er} Adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et création du poste de 1^{er} Adjoint administratif territorial.

Approuve les taux et prestations négociés par le centre de gestion dans le cadre du contrat groupe d'assurance statutaire et décide d'adhérer à compter du 1^{er} janvier 2020 au contrat d'assurance groupe (2020-2023).

Chiens en laisse

Les chiens doivent être tenus en laisse dans tous les espaces publics (pré communal, enclos de l'église, aire de jeux Ty Coat, voies communales...). Il est par ailleurs demandé aux propriétaires de ramasser les excréments de leur chien pour le bien-être de tous. Des sacs prévus à cet effet sont disponibles à côté de l'arrêt de bus sur la place de l'église ou à côté de la mairie.

Nouvelle employée municipale

Mme Françoise KERVOT occupe depuis le 1^{er} octobre la fonction d'agent d'accueil à la Mairie.

Elle remplace Mme Laurence MORDACQ qui a demandé sa mutation sur la Commune de Prat.

Mme Françoise KERVOT habite à Ploubezre. Elle a effectué beaucoup de remplacements avec les missions temporaires du CDG22, ce qui lui a permis de développer des qualités relationnelles et d'adaptation aux divers tâches dans différents postes.

Elle est ravie de sa nouvelle affectation et elle va mettre ses compétences et ses connaissances au service des habitants de la commune.

AGENDA DE L'AUTOMNE

OCTOBRE

Samedi 20 à 10h30 :

Assemblée générale Solidarité Ici et Là-bas à la salle polyvalente

Dimanche 20 à 17h :

Restaurant cabaret Le temps des cerises
Concert pop folk « Century Songs By Olyfan » : Entrée 7€

Dimanche 27 à 17h :

Restaurant cabaret Le temps des cerises
Chants traditionnels du Rajasthan : Entrée 10€

Mercredi 30 à 18h30 :

Assemblée générale comité des fêtes à la salle polyvalente

NOVEMBRE

Dimanche 3 de 8h à 18h :

Vide ta chambre Bébé puces et Bourse aux jouets organisé par l'amicale laïque à la salle polyvalente 4€ le mètre ; tables fournies. Renseignements inscription : 07.81.08.00.19

Dimanche 3 à 15h30 :

Restaurant cabaret Le temps des cerises
Musique ancienne du Moyen Age au Baroque

Commémoration du centenaire de l'armistice du

11 novembre 1918

Toute la population est conviée à la cérémonie du 11 Novembre sur la place du bourg. Rendez-vous à 11h

Vendredi 16 à 18h :

Assemblée générale des Cyclos du Château à la salle polyvalente

DÉCEMBRE

Dimanche 1 :

Marché de Noël du Comité des fêtes à la salle polyvalente
- 9h Ouverture du marché de Noël
- 12h Restauration (tartiflettes, crêpes, café) Possibilité à emporter
- 15h Concert dans l'église Chorales « Mouezhiou Tonkedeg »

Samedi 7 à 10h :

Assemblée générale Club des 2 Vallées à la salle polyvalente

Samedi 21 à 10h30 : Inauguration du Bourg

JANVIER 2020

Vendredi 3 à 18h30 :

Galette du comité des fêtes pour remercier toutes les associations bénévoles du 13 juillet à la salle polyvalente

Samedi 4 à 20h30 :

Fest-noz de l'Amicale Laïque à la salle polyvalente

Dimanche 5 à 15h30 :

Restaurant cabaret Le temps des cerises
Musique ancienne du Moyen Age au Baroque

Vendredi 10 à 19h : Vœux du maire à la salle polyvalente

Afin d'améliorer la qualité d'accueil de la salle polyvalente pour les particuliers et les associations, 30 tables de 6 places et 200 chaises, toutes pliantes et en polyéthylène, ont été acquises. Elles sont stockées dans le local situé à l'arrière de la salles des fêtes, ce dernier a été agrandi et rénové pour l'occasion.



Rédaction :

Christophe Morellec
Joëlle Nicolas
Marianne Richard
Tangi Rubin
Sous la direction de
Marie-Yvonne Le Moal

Mairie - Ti ker

Rue de la Mairie 22140 Tonquédec
Téléphone : 02 96 35 87 02
Télécopie : 02 96 35 81 37
Messagerie : mairie.tonquedec@wanadoo.fr
Site : www.tonquedec.fr